

29 n° département	PONT-CROIX commune	<input type="checkbox"/>
Place de l'Eglise lieu-dit	Ville adresse	
Quimper arrondissement		Pont-Croix canton
EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME DE ROSCUDON édifice ou ensemble contenant		33.04
STATUE DE SAINT YVES dénomination et titre de l'œuvre		42.03 matricule

Emplacement et position dans l'édifice : bas-côté Nord, mur Nord

Propriété : Commune

Protection : /

État de conservation : /

Établi en 1982 par DOUARD

vu en par

LG

## I - DESCRIPTION

### 1.1. Dénomination :

. Appellation particulière : sant Youenn

### 1.2. Situation précise : intérieur, bas-côté Nord, mur Nord, sur un socle en bois.

### 1.3. Description technique :

. Matériaux : bois

. Technique de fabrication, de revêtement et de décor : taille directe, peinture, ronde-bosse.

. Aspect de la surface du matériau de structure : surface polie, mate.

. Intérieur, revers... : revers évidé, chaîne et crochet, fixation dans la maçonnerie.

. Assemblage : oeuvre monolithe, tête, mainet attribut rapportés.

. Dimensions : H. 130 ; L. 45 ; p. 30. cm.

. Etat de l'oeuvre : altérations de la forme, légères fentes superficielles, tête moderne, bras et attribut refaits, polychromie renouvelée.

. Inscriptions, marques... : inscription moderne sur la base : " Sant Youenn ".

### 1.4. Description iconographique : saint Yves en habit d'avocat (hermines sur la robe) portant un parchemin dans sa main gauche ; une bourse est fixée à sa ceinture.

### 1.5. Description formelle : /

## II - HISTORIQUE :

### 2.1. Genèse : /

. Auteur, lieu d'exécution, datation : XVII<sup>e</sup> siècle ? tête moderne

. Stade de la création : oeuvre définitive.

### 2.2. Histoire de l'oeuvre après sa création : restauration récente

III- NOTE DE SYNTHÈSE : statue difficile à juger car considérablement renouvelée.

## IV- DOCUMENTATION : /

### Table des figures

Fig.1. Vue générale de face

83.29.1221 X

29 PONT-CROIX Place de l'Eglise  
EGLISE PAROISSIALE N.D. de ROSCUDON  
Statue de saint Yves  
FIG.1 Vue generale

Cl. Inv. Lambart 83 29 1221 X.

